

# Règlement "les allumés de la spatule" 2022

## Article 1: Présentation

Les allumés de la spatule est une épreuve de ski nordique en style libre à pratiquer seul ou en relais. Elle est organisée par le Vercors Ski de Fond avec le soutien technique des stations de la Drôme et de l'espace nordique d'Herbouilly (Vercors Drôme).

**1.1 Le site :** Le site nordique d'Herbouilly

**1.2 Les épreuves :**

La spatule déjantée :12 HEURES épart le 12 mars à 23h jusqu'au 13 mars 2022 à 11h

3 formules : Solo ou par équipe de 2 ou par équipe de 3 ou 4

La spatule experte : 6 HEURES départ le 13 mars 2022 de 5h à 11h

2 formules : Solo ou par équipe de 2 ou 3

La spatule découverte :3 HEURES départ le 12 mars 2022 de 18h à 21h

Une formule unique avec classement scratch sans récompense, mais avec des diplômes en fonction des kilomètres parcourus en équipe. Inscriptions possibles en solo si majeur, et par équipe pour les autres (voir 5.)

**1.3 Le parcours :** Départ et arrivée au bâtiment d'accueil avec une boucle de 8 kms environ pour les formules déjantée et experte et 4 kms environ pour la formule découverte

**1.4 Les récompenses :**

Les catégories suivantes seront récompensées :

- pour la spatule déjantée: 8 catégories : SOLO femmes + SOLO hommes + DUO mixte + DUO hommes + DUO femmes + TRIO OU QUATUOR Mixte + TRIO OU QUATUOR femmes + TRIO QUATUOR hommes
- Pour la spatule experte : 5 catégories : SOLO femmes + SOLO hommes + DUO ou TRIO mixte + DUO ou TRIO femmes + DUO ou TRIO femmes
- Pour la spatule découverte :
  - o les équipes classées dans le dernier tiers auront un diplôme « bronze »
  - o les équipes classées dans le 2<sup>e</sup> tiers auront un diplôme « Argent »
  - o les équipes du 1<sup>er</sup> tiers auront un diplôme « Or ».

Il y aura aussi deux challenges « Vercors Ski Fun»

- 1 / du meilleur « *nom d'équipe allumée* »
- 2 / du meilleur *déguisement allumé* » sur l'ensemble des courses.

**1.5 Les participants :**

- Les épreuves « déjantée » et « experte » sont ouvertes aux personnes majeures ayant un très bon niveau de ski.
- Pour l'épreuve découverte, elle est ouverte aux mineurs à partir de 12 ans révolus (né le 12 mars 2010 et avant) accompagnés d'un adulte référent présent sur le site.  
Les jeunes de 12- 13 ans ne peuvent pas faire plus d'un tour d'affilée, ceux de 14-15 ans pas plus de 2 tours d'affilé et ceux de 16-17 ans plus de 3 tours d'affilé (réglementation sous la responsabilité des équipes)
- Pas de limitation du nombre de tours pour les équipes exclusivement composées d'adultes (solo, duo, trio, quatuor).
- Chaque formule y compris la formule découverte familiale et intergénérationnelle nécessite une bonne pratique et une bonne habitude du ski de fond.

## Article 2 : Chronométrage, Classement, Fair-Play et Echauffement

**2.1 Chronométrage :**

Il sera fourni à chaque équipe un transpondeur avec une puce intégrée.

Le départ peut être pris par n'importe quel participant de l'équipe. L'ordre et la longueur des relais sont libres (sauf pour les mineurs voir 1.5). Le passage de relais s'effectue dans la zone prévue à cet effet et lorsque les coureurs le désirent. Le parcours doit être accompli dans son entier par les relayeurs et dans le bon sens, y compris en cas de bris de matériel.

Chaque participant devra skier avec le transpondeur visible à la cheville au-dessus de la chaussure tout au long de la course, afin de comptabiliser les tours. Chaque transpondeur perdu sera facturée 40€. Tout concurrent skiant sans puce verra son tour non-comptabilisé.

Le transpondeur sert de témoin lors d'un changement de concurrent au sein de la même équipe. Un relais effectué en dehors de la zone entraînera la non-comptabilisation du tour suivant.

Le dossard doit obligatoirement être porté sur le torse et visible en permanence jusqu'à la fin de la course.

La non remise des dossards en fin de course sera également facturée 40€ par dossard, tout comme pour les transpondeurs.

Lors des départs de nuit, chaque concurrent devra être équipé d'une lampe en état de marche (sous peine d'être interdit de départ).

**Un écran** sera utilisé pour un affichage en temps réel des classements avec le nom, le n° de dossard, le kilométrage parcouru et le temps du dernier tour. Tout transpondeur non récupéré à l'issue de l'épreuve sera facturée 40 €.

## 2.2 Le classement :

Les épreuves sont organisées sur une ou plusieurs boucles damées de 3 à 12kms selon le niveau d'enneigement, au départ de la station nordique d'Herbouilly.

La trace de classique n'est pas garantie (selon conditions d'enneigement).

Les accompagnateurs à pied ou en raquette sont strictement interdits sur le circuit.

Un signal sonore indiquera la fin du temps réglementaire.

**Après le signal de départ jusqu'aux 3 coups de la fin de course, les coureurs devront finir le tour commencé, mais seront départagés selon le nombre de tours terminés à l'heure de fin de course.**

**Les concurrents ayant terminé le même nombre de tours avant la fin de course, seront départagés selon leur ordre d'arrivée sur leur dernier tour terminé.**

La mise hors course d'un coureur pourra être prononcée en cas de non-respect du règlement, en cas de comportement non sportif ou dangereux pour les coureurs. L'avis du comité d'organisation sera souverain. De même, la mise hors course pourra être prononcée par l'organisation si l'état de santé du coureur paraît incompatible avec la poursuite de l'épreuve.

Les catégories des formules 6 et 12h seront primées, ainsi que le challenge « Vercors Ski Fun ». (voir 1.4)

## 2.3 Code de Bonne Conduite

En fonction du terrain, de la nature des épreuves, l'organisation a mis en place deux itinéraires

- Un de 8 kms et 136 M de D+ pour les 6 et 12 H

- Un de 4 kms et 64m de D+ pour le 3H

Pour un plus grand confort des participants on limitera leur nombre, néanmoins il y aura des différences de niveaux et donc des dépassements incessants. Il sera demandé aux coureurs un fair-play de tous les instants.

Il faut essayer de skier à droite pour permettre des dépassements à gauche, comme en voiture.

En tout état de cause la bienveillance s'impose à tous et durant toute la course. Le jury sera intransigeant et la sanction peut aller jusqu'à la disqualification en cas d'infraction grave ou répétée.

## 2.4 Echauffement :

Pour les échauffements, la place est limitée et on vous demandera de respecter scrupuleusement les zones réservées à cet effet.

### 3.1 Modalités :

Les inscriptions sont ouvertes aux licenciés ou non licenciés FFS majeurs.

Seule la formule de 3h est ouverte aux mineurs accompagnés par un ou plusieurs adultes.

Licenciés : Fournir photocopie ou fichier numérisé de la licence F.F.S.

Les non licenciés doivent joindre un certificat médical (ou sa copie conforme) de non-contre-indication à la pratique du ski de fond en compétition datant de moins d'un an.

L'assurance responsabilité civile sera fournie par le Vercors Ski de Fond.

La participation des mineurs nécessite une autorisation parentale.

**Le Pass sanitaire** sera exigé dès la remise du dossard, puis sur l'entrée sur la zone de course ou zone de repos (distribution bracelet par la suite pour zone de course, relais, ravitaillement, zone de repos...).

L'organisation appliquera les consignes sanitaires en vigueur au moment de la course.

### 3.2 Inscriptions :

Les inscriptions se font par internet sur le site :

**<https://chronospheres.fr/evenements/detail/Les-allumes-de-la-spatule-628#parcours>**

Fin des inscriptions : **le 5 mars 2022 à minuit, soit 1 semaine avant l'épreuve.**

**Limitation des inscriptions aux 300 premiers inscrits (120 équipes maximum sur les épreuves de nuit)**

#### Tarifs :

##### - formules 12h :

Avant le 15 février 2022 : 80€ / personne en solo ; 70€ / personne en duo ; 60€ / personne à 3 ou 4.

Avant le 5 mars 2022 : 90€ / personne en solo ; 80€ / personne en duo ; 70€ / personne à 3 ou 4.

Ces tarifs comprennent : l'organisation de l'épreuve, le cadeau sportswear et le repas de la fin d'épreuve

##### - formules 6h :

Avant le 15 février 2022 : 60€ / personne en solo ; 50€ / personne en duo ou trio

Avant le 5 mars 2022 : 70€ / personne en solo ; 60€ / personne en duo ou trio

Ces tarifs comprennent : l'organisation de l'épreuve, le cadeau sportswear et le repas de la fin d'épreuve

##### - formules 3h :

Avant le 5 mars 2022 : 15€ par personne

Ces tarifs comprennent : l'organisation de l'épreuve, une médaille et un diplôme.

### 3.3 Retrait des dossards:

- Jusqu'à 2h avant chaque course (attention : plus on se rapproche de l'heure de départ, plus il y a de risque d'attente)

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis sera en infraction avec le présent règlement et sera disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation et engagerait alors systématiquement des poursuites à l'encontre de la personne ayant cédé son dossard à un tiers.

## Article 4 : modalités d'organisation

### 4.1 Equipement obligatoire :

- Un matériel adapté à la technique de ski choisie
- Une tenue adaptée au ski de fond et aux conditions climatiques du jour (ne pas oublier des tenues chaudes à mettre entre les relais)
- Une lampe frontale en bon état avec des piles de rechange
- Un gobelet personnel pour les ravitaillements

Attention, les nuits peuvent être très froides sur Herbouilly en hiver.

#### **4.2 Fartage :**

Le changement de skis et le fartage sont autorisés entre les relais. Une zone sera mise à disposition pour le fartage. Chacun s'organise pour apporter le matériel qui lui est nécessaire. Concernant les tentes privées, un emplacement sera prévu pour les installer. La demande doit être faite lors de l'inscription, faute de quoi le montage de la tente pourra être refusé. Nous ne garantissons pas un accès à l'électricité.

#### **4.3 Ravitaillement / vestiaires :**

Un ravitaillement exclusivement réservé aux concurrents, sera assuré si le protocole sanitaire lié au Covid le permet, de toutes façons les concurrents doivent venir avec leurs gobelets car l'organisation n'en fournira pas. Il est conseillé de prévoir en plus son propre ravitaillement pour ceux qui veulent des produits spécifiques.

Un marabout chauffé à proximité de la piste sera à disposition pour déposer un petit sac et des habits entre les relais. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol. Les lieux destinés à la restauration

#### **4.4 L'organisation :**

Pour organiser cette épreuve le Vercors Ski de Fond, largement aidé par les stations de la Drôme, l'espace nordique d'Herbouilly, et le département de la Drôme a mis en place l'organisation suivante:

Un comité d'organisation : Il est composé des forces vives du club et prend toutes les dispositions pour organiser au mieux cet événement. Il prendra toutes les décisions souhaitables avant l'événement y compris son annulation pour des raisons de sécurité, de météo, ou de manque d'inscriptions (cette éventuelle annulation se fera au plus tard le 5 mars)

Un Jury : composé Du Directeur de course, du Chef des pistes, du Responsable sécurité, du Responsable du site, Responsable animation, responsable des ravitos, responsable remise des dossards

#### **4.5 Pistes, damage**

Les pistes : seront préparées avec une trace de ski classique. Mais sachant que par expérience, ces traces ne restent pas longtemps, il est préférable de pratiquer en skating.

Damage : pour des raisons de confort ou de sécurité l'organisation se réserve le droit de repasser une machine de damage, ce qui occasionnera une interruption de l'épreuve pouvant aller jusqu'à 1h, comme une "safety car" dans le sport automobile. Le classement final se faisant alors par addition des 2 parties de la course.

### **Article 5 : Divers aspects**

#### **5.1 Annulation d'épreuve, remboursements :**

En cas d'annulation de l'épreuve pour cas de force majeure (cette éventuelle annulation se fera au plus tard le 5 mars), il sera retenu 20€ par inscription pour les frais engagés, le reste étant remboursé.

Le retrait d'un membre d'une équipe sera remboursé à concurrence de 50% sur présentation d'un certificat médical.

En cas d'annulation due à un éventuel re-confinement Covid : Chaque participant sera remboursé de son inscription sur simple demande.

#### **5.2 Accueil / pertes / vols :**

Le site nordique d'Herbouilly est équipé de sanitaires nécessaires aux coureurs, des vestiaires collectifs non surveillés seront disponibles pendant la durée de l'épreuve (voir 4.3). Les concurrents sont invités à prendre toutes précautions pour prévenir des pertes ou vols de matériel.

#### **5.3 Assurance :**

Les organisateurs sont couverts en responsabilité civile par une police d'assurance en conformité avec la charte des courses de ski de fond. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillance due à un mauvais état de santé ou en cas de vol.

#### **5.4 Droits d'images :**

L'organisation se réserve le droit d'exploiter les images photographiques et les reportages vidéo réalisés pendant les épreuves et de les promouvoir. En vous inscrivant à cette épreuve vous abandonnez votre droit à l'image et vous autorisez à titre gracieux la reproduction et l'exploitation de votre image au profit de l'organisation ou de ses partenaires pour une durée limitée à dix ans.

#### **5.5 Loi informatique et libertés :**

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 11 janvier 1978 modifiée dite "informatique et libertés", si des participants souhaitent s'opposer à la publication de leur résultat, ils doivent expressément en informer l'organisateur.

#### **5.6 Litige et modification de règlement**

En cas de litige, seul le Directeur de course épaulé par le comité de course réglera les problèmes éventuels.

Les concurrents reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et en acceptent les dispositions. Si obligation de dernière minute, les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement.

#### **5.7 Acceptation du règlement**

L'inscription vaut acceptation sans aucune restriction du règlement de la compétition.